

Chères Présidentes, chers Présidents, chers Dirigeants de Structures,

Je reviens vers vous pour un point de situation quant à l'avancée du si triste dossier informatique de notre fédération. Après quelques semaines, depuis le point présenté lors des assises de la fédération et que vous pouvez retrouver ici <https://ffessm.fr/actualites/assises-nationales-des-presidents-des-od-2019>, je sais que les questions restent nombreuses face à une situation que nous n'avons pas encore fini de traverser. J'espère ainsi pouvoir vous apporter l'éclairage suffisant vous permettant de fonctionner dans la gestion de vos activités, et répondre ainsi au mieux à vos membres ; faut-il ajouter de ne pas laisser s'installer des extrapolations erronées de la situation ?

Je tiens en préambule et une nouvelle fois à rappeler que les salariés de la fédération ne sont absolument pas responsables de ce crash informatique, et qu'ils investissent pourtant toute leur énergie à vous répondre et à faire de leur mieux pour maintenir une base de données saine, dans l'espoir de retrouver un fonctionnement et une exploitation complète dans les meilleurs délais. Ils méritent donc toute notre considération et notre compréhension. Je les remercie encore et leur apporte tout mon soutien dans ces moments aussi difficiles pour vous que pour eux. A leurs côtés, des élus bénévoles dont je fais partie, à l'instar du Président de la Fédération, qui œuvrent chaque jour, voire même des nuits entières, les dimanches et les jours fériés, pour aider à la résolution du problème, mettant ainsi à mal leur vie privée et professionnelle, leur loisir, voire même leur santé. C'est donc ici la manière de vous dire à quel point, tout autant que vous, nous souhaitons retrouver une situation normale et qu'il vous soit fourni l'outil promis et tant annoncé d'administration de vos structures.

J'en viens donc au dossier lui-même. Ce qu'il faut retenir, dans un premier temps, c'est que de nouvelles ressources d'expertises sont à notre disposition et travaillent à partir d'une base de données saine en notre possession pour corriger l'ensemble des erreurs sur la base en ligne qui avait subi un crash lors de la bascule du 15 juillet. Cela prend énormément de temps compte tenu d'une base de données fédérale, loin d'être simple, et revêt une dimension au contraire particulièrement riche et complexe. Alors que certains pourraient penser que nous avons mis en ligne un système qui n'aurait pas été vérifié, je leur réponds évidemment qu'il n'en est rien et que des tests avaient été effectués au préalable. Il était simplement impossible de livrer des espaces avec leurs fonctionnalités en se reposant sur une base de données erronées.

Même si notre prestataire offrait pourtant toutes les garanties d'un grand groupe, d'une entreprise avec pignon sur rue, avec de solides références et des clients de renom, l'inévitable s'est donc produit : le crash...

Il faut également préciser que dans notre mission, nous souffrions de l'héritage d'un ancien système aux sécurités de plus en plus remises en cause : une technologie obsolète, une maintenance non fiable et une sécurité limitée. De plus, le programme conçu par strates d'actualisation successives trop nombreuses ne permettait pas de suivre ce projet dans les conditions habituelles, déjà complexes, ce qui répond ainsi à une question qui revenait régulièrement : « pourquoi avoir voulu remplacer un outil qui fonctionnait ? ».

Une autre question a souvent été portée à notre connaissance : « Pourquoi donc avoir choisi le mois de juillet ? ». Vous l'aurez compris, ce n'est là pas un choix, bien au contraire, mais une contrainte dictée par divers paramètres comme, la date de bascule déjà 2 fois retardée, l'urgence de sécuriser nos informations ou encore la difficulté de coordonner pas moins de 6 prestataires différents, eux-mêmes assujettis à un calendrier, aux contraintes d'organisations du personnel, tant fédéraux que des équipes œuvrant chez les prestataires. Si à l'origine nous avons programmé cette bascule au mois de mai, divers reports nous ont lentement conduit à décaler au mois de juillet, avec l'aval des élus membres du bureau Directeur National, et la garantie de la part de nos prestataires d'un maximum de 48 à 72 h de perturbations... lesquelles auraient dû passer quasiment inaperçues.

Toutes ces données ont été exposées au personnel fédéral en la présence et à la demande de nos développeurs...

Toutes les dates ont été évoquées... toutes présentaient avantages et inconvénients ; il nous fallait choisir... Ce qui est sûr, c'est qu'au vu de l'ampleur du crash, aucune date n'aurait été la meilleure.

Revenons maintenant plus précisément sur l'état d'avancée décomposé en espaces ;

[« Mon espace » réservé aux licenciés :](#)

Cet espace est opérationnel mais souffre, pour certains, du seul défaut, en rapport à la base de données qui doit être corrigée, le manque d'affichage de quelques brevets. Il doit également subir un *lifting* pour le rendre plus agréable. J'en profite pour vous informer que sur cet espace, le licencié a notamment la possibilité de télécharger lui-même son CACI, d'autoriser ou non son affichage via le QR-code et, pour les encadrants, autoriser ou non un Club à utiliser ses références pour la délivrance de brevets.

[Mon Club :](#)

Cet espace est également opérationnel mais doit néanmoins voir apparaître certaines améliorations:

- Extraction enrichie de la liste des membres.
- Ergonomie de la prise de licence.
- Paiement en ligne.
- Gestion des brevets enrichie et rapports de licences et brevets délivrés.

Les quelques difficultés restantes rencontrées en rapport avec la délivrance de brevets sont directement liées aux informations encore manquantes au sein de la base de données. Comme évoqué précédemment, ce correctif doit être terminé très prochainement ; nous l'espérons, on nous l'a promis....

A la marge, le module de géolocalisation doit également subir quelques correctifs car il reste encore quelques structures dont les coordonnées ne remontent pas encore. A ce sujet, je vous conseille de renseigner au mieux, directement sur votre espace, l'adresse du lieu de pratique. Une adresse facilement géolocalisable par le moteur de recherche Google aura d'autant plus de chance d'être correctement géolocalisée sur notre dispositif. Le rafraichissement s'effectuant tous les 24 à 48h.

Mon Département :

Cet espace se verra livré dans la continuité de l'espace régional puisque directement dépendant. Les Comités Départementaux recevront les jours prochains un mail leur proposant dans un premier temps de réinitialiser leur mot de passe qui leur ouvrira dans un premier temps l'accès à la boutique, puis directement à leur espace.

Mon Comité Régional :

Cet espace sera livré dans les tous prochains jours, après avoir subi les correctifs relevés après une première phase *utilisateurs* réalisée il y a peu de temps, en collaboration avec les Comités Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les principales fonctionnalités seront naturellement disponibles, notamment les rapports des brevets et licences ainsi que la gestion d'autorisation des Clubs.

D'autres fonctionnalités, dont l'extraction du listing des clubs, sont à venir.

Reste également la livraison de la fonction de génération automatique du fichier pour la facturation souhaitée livrée, selon ce qu'on nous a là encore promis, dès le début du mois prochain.

Ma Commission :

Les espaces des Commissions Régionales et Nationales sont également en cours de finalisation et ne pourront être ouverts qu'après le correctif global de la base de données. L'automatisation de la délivrance des brevets par injection des bordereaux ne pouvant se faire sans la liaison avec une base saine. En attendant, l'injection direct par le développeur des bordereaux d'examens, adressés au siège et en attente, est en préparation.

En parallèle, les travaux de reprise de sites des dernières Commissions doivent reprendre.

Vous renouvelant toutes nos excuses, comptant sur votre aide et votre soutien, nous restons à votre disposition, très cordialement.



Sébastien GRANDJEAN

Secrétaire Général

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

p: +33 (0)4 91 33 99 31

a: [24, quai de Rive-Neuve - 13007 Marseille - France](#)

w: www.ffessm.fr e: secretairegeneral@ffessm.fr



Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire